Algérie : le ministère de la communication appelle l'AFP à cesser immédiatement sa « campagne hostile » contre le pays

29/10/2021 à 17h09



Selon un communiqué du ministère algérien de la Communication, au lendemain de la publication par l'agence de presse gouvernementale française d'un reportage sur la migration irrégulière depuis l'Algérie vers l'Espagne.

Les autorités algériennes ont menacé mercredi l'Agence France Presse de non renouvellement de l'accréditation et d'interdiction d'exercer en Algérie, au motif de ce qu'elles ont qualifié de « campagne hostile et odieuse » de l'agence de presse gouvernementale française contre le pays, concomitante avec l'escalade de la crise diplomatique entre Alger et Paris sur fond des déclarations du président français Emmanuel Macron.

C'est ce qui ressort d'un communiqué du ministère algérien de la Communication publié sous le titre: « L'AFP poursuit ses préjugés hostiles à l'encontre de l'Algérie en se dénuant des principes élémentaires de crédibilité et d'objectivité ».

«L’AFP prouve une nouvelle fois ses préjugés hostiles envers l’Algérie en s’écartant clairement de la pratique médiatique et journalistique et en se dénuant de crédibilité, d’objectivité et d’éthique déontologique de la profession », souligne le communiqué du département de la Communication.

L’Agence avait publié mardi un reportage sur la migration clandestine (irrégulière) depuis l’Algérie vers l’Espagne, sous le titre : « De l’Algérie à l’Espagne, les «harraga» (migrants) prêts à mourir en mer pour ne pas rester au pays ».

Ledit ministère estime que l’AFP est devenue le porte-parole des lobbies connus et des cercles officiels qui nourrissent une haine envers l’Algérie.

« Le flux de dépêches mensongères et la désinformation diffusée par cette agence à des fins subversives, ainsi que ses démarches incessantes pour ternir l’image de l’Algérie et entamer sa réputation, sont autant de preuves qui traduisent son orientation douteuse et abjecte », souligne-t-on de même source.

« Nous demandons fermement à l’AFP de cesser immédiatement sa campagne hostile et odieuse contre l’Algérie, sous peine d’appliquer la loi en vigueur dans de tels cas, qui consiste à ne pas lui renouveler l’accréditation et lui interdire d’exercer en Algérie sous quelque forme que ce soit », a averti le ministère de la Communication.

Fin septembre, le journal « Le Monde », avait rapporté les propos du président français dans lesquels il conteste l’existence d’une nation algérienne avant la colonisation française du pays en 1830.

Alger avait dénoncé les déclarations de Macron, à son encontre, les considérant comme étant « une atteinte inacceptable à la mémoire de plus de 5 millions de résistants tués par la France coloniale ».

Les autorités algériennes ont répondu par la sanction en interdisant le survol de l'espace aérien algérien par l'aviation militaire française, engagée notamment au sein de Barkhane, une décision prise dans la foulée du rappel par Alger de son ambassadeur à Paris « pour consultations ».

Depuis un certain temps, les relations politiques et diplomatiques entre l'Algérie et la France traversent une étape alternant tension et froid, et marquées par une hémorragie économique des entreprises françaises qui ont quitté le pays après le refus des autorités algériennes de renouveler leurs contrats.

Jeudi dernier, trois ministères algériens, à savoir celui du Travail, de la Formation et de l'Enseignement professionnelle et de la Jeunesse et des Sports, ont annoncé le remplacement de la langue française dans leurs structures internes par l'utilisation exclusive de la langue arabe dans toutes les correspondances, rapports, procès-verbaux de réunions et documents.

Le silence officiel prévaut quant à savoir si cette décision concerne uniquement les trois ministères susmentionnés, ou s'il s'agit d'une orientation générale pour tous les secteurs du pays, selon le correspondant de l'Agence Anadolu.

AA

En Lien :

> *« Je préfère mourir en mer que rester en Algérie » : 10.000 entrées illégales en Espagne depuis le début de l'année concernaient des clandestins algériens (MàJ)*